

› Patrimoine : le saviez-vous ?

Regard sur le passé : Victor Defrasne, curé d'Arçon



Avant de pénétrer sous le porche de l'église, à droite de l'entrée, dans l'ancien cimetière, une belle tombe attire le regard : « Vincent Defrasne, né à Bouverans, en 1802, curé de cette paroisse pendant 62 ans ».

En fait, le Père Defrasne fut curé d'Arçon de 1826 à 1888.

Curé veut dire « prendre soin », ce qui nous laisse songer à ce que fut ce long ministère.

Arçon comptait à l'époque 800 habitants. Ce bon prêtre a côtoyé douze maires. Il s'investit dans la reconstruction de l'église (construite en 1830 mais qui, dès 1835, présentait des maléfices inquiétants), tâche qui fut, pour lui, une cause de gros soucis.

Une importante paroisse. Et combien de baptêmes ? L'abbé Defrasne aurait baptisé 1299 enfants en l'église d'Arçon. Avec la guerre de 1870, vint la mobilisation, l'arrivée des cavaliers prussiens (les Uh-lans) en 1871.

En 1874, ce curé infatigable fit édifier un oratoire consacré à la Vierge, au lieu-dit « Le Cotay ». L'abbé Defrasne est décédé en son presbytère, en 1888, à l'âge de 86 ans. Il est enterré tout près de son église.

En passant, ayons une pieuse pensée pour lui.

› Rétablissement des Autorisations de Sortie de Territoire (AST)

Un nouveau dispositif d'autorisation préalable à la sortie du territoire français des mineurs a été mis en œuvre depuis le 15 janvier, visant à renforcer la lutte contre le terrorisme. Tout mineur, non accompagné d'un titulaire de l'autorité parentale, devra être muni de cette autorisation. Document disponible en mairie ou sur le site : www.service-public.fr (CERFA n°15646*01)

Nos cloches... dont la voix nous appelle à la prière et à l'espérance

Les cloches de notre église témoignent elles aussi du patrimoine de notre commune :



La grosse cloche se nomme Marie-Simone-Caroline et pèse 2.100 kg. Elle donne le Do. Son parrain est Mgr Simon Delacroix, Prélat de la maison de sa Sainteté et sa marraine, Mme Caroline Marguet, épouse de M. Emile Pourchet.

Elle porte l'inscription et les emblèmes suivants :

Première face : « Assomption de la Sainte Vierge. Marie-Simone-Caroline bénite en l'an de grâce 1949 sous le pontificat de S. Exc. Mgr Dubourg, archevêque de Besançon ».

Deuxième face : Le Christ en Croix. Deum Laudo. Plebem voco. Festa decoro. Defunctos ploro.

M. l'abbé Pierre Lacroix, vice-doyen, est curé d'Arçon et M. Marie-Rodolphe Mockly, maire.

Cette cloche remplace une cloche de 3.500 livres qui portait les noms de Baptiste-Charlotte due à la générosité des habitants d'Arçon baptisé le 1er juin 1827 et qui eut pour parrain et marraine Jean-Baptiste Henriot et Marie-Charlotte Delacroix.

La petite cloche s'appelle Marie et porte l'inscription suivante : Mon parrain est M. Etienne Joseph Regnault, avocat au parlement, conseiller du Roy, receveur des finances et trésorier des troupes. Ma marraine est dame Marie Constance de Bolezon, son épouse. 1768. Soli Deo Honor et Gloria.

J'ai été faite aux frais de la communauté d'Arçon à qui j'appartiens et par les soins de MM. Jean-Claude et Claire-Philippe, procureurs spéciaux. M. Hugues Baverel, prêtre et curé de ce lieu, m'a bénie.

(Vidéo visible sur le site de la Mairie : www.mairiearcon.fr)

› Nouvel agent ONF

M. Hostettler, superviseur ONF, est venu présenter le nouvel agent, M^{lle} Mauryne Vincent, qui remplacera M. Pierre Girard et à qui nous souhaitons la bienvenue.



› Etat-civil

Naissances

- Naël, fils de Sylvan Ferrari et Gaëlle Daniel, né le 20 décembre 2016.
- Etie, fils de Flavien Boutteçon et Hélène Charles, né le 14 janvier 2017.

- Gabriel, fils d'Alexis Scalabrino et Marie-Laure Javelot, né le 7 février 2017.
- Léana, fille de Martin Carrion et Delphine Henriot, née le 25 février 2017

Décès

- Lonchampt Louis le 3 février 2017.
- Grillet André le 4 février 2017.
- Drezet Lucienne le 5 février 2017.

Le Cailleu

Bulletin municipal de la commune d'Arçon

n°37

Avril
Mai
Juin
2017

Citation

« Profite des petites choses de la vie, car un jour tu regarderas en arrière et tu réaliseras que celles-ci étaient en fait des grandes ».

› Le mot du maire

Citoyens, citoyennes, « Aux Urnes »

Les dimanches 23 avril et 7 mai, nous allons élire notre nouveau Président de la République et les 11 et 18 juin, nos députés.

Lincoln disait « un bulletin de vote est plus fort qu'une balle de fusil ». Une chose est sûre, c'est qu'un trop grand nombre de balles furent tirées pour que l'on puisse avoir le droit de glisser un bulletin dans une urne. C'est ainsi que le droit de vote est bien plus qu'un simple droit, c'est un devoir moral et civique qui protège ce que nous avons de plus « sacré » : la démocratie. Dans notre commune, elle est bien vivante, car 50 nouveaux électeurs se sont inscrits sur les listes électorales au cours de l'année 2016.

Souviens-toi : « On ne repera pas la France par les élites, on la repera par la base à savoir par le peuple ». Tant que 50 % des personnes resteront chez elles pendant ces jours décisifs pour notre avenir, alors rien ne changera. Des millions voire des milliards d'individus rêvent de ta situation !! Saisis ta chance et prends ton destin en main ! Gardons le moral, les beaux jours arrivent et j'en profite pour vous souhaiter à toutes et à tous d'excellentes fêtes de Pâques.

Alain Girardet

› Infos utiles

Mairie d'Arçon

2 rue des Tilleuls 25300 Arçon - Tél. 03 81 46 27 21 - Fax 03 81 46 91 50

mairie.arcon@gmail.com - www.mairiearcon.fr

Ouverture du lundi au vendredi 8h30-12h / 13h30-17h

Fermeture mercredi après-midi.

(Les permanences du samedi matin s'effectuent sur rendez-vous à prendre au secrétariat).

Déchetterie Maisons-du-Bois/Lièvreumont

Tél. 03 81 46 27 00

Été : Lundi : 16h/18h30 - Mercredi : 13h30/18h 30 - Samedi : 9h/12 h

Hiver : Mercredi 13 h 30/ 17 h - Samedi 9h/12h

Urgences : 112

Pompiers 18 ou 112 / SAMU 15 ou 112

Médecin de garde (nuit, week-end, jours fériés) 3966

Pharmacie de garde (week-end, jours fériés) 3237

Centre antipoison de Strasbourg 03 88 37 37 37

Gendarmerie 17 (Pontarlier 03 81 39 06 60)

EDF sécurité 0 810 333 025

› Cabinet infirmier

M^{lle} Todeschini Emmanuelle et M^{me} Guillon Sonia

Cabinet de Montbenoît - 03 81 38 19 14

› Travaux d'éclairage

Les travaux concernant la rénovation de l'éclairage public rue du Champ Neuf, rue du Rochera (lotissement Padelot) et sur la RD 437 dans le cadre des économies d'énergie, ainsi que l'éclairage du pont du chemin de fer suite à l'achèvement des travaux de remise en état de son tablier sont terminés.



› De joyeux conscrits

À Arçon on respecte la tradition. Chaque 31 décembre conscrits, conscrites et chantelots de la commune terminent l'année par une virée dans les rues de Pontarlier avant de regagner en soirée la salle des fêtes pour le réveillon. Dès les douze coups de minuit et le passage à la nouvelle année, avec drapeaux tricolores et trompettes, ils sillonnent les rues du village pour présenter leurs vœux aux habitants. Ils remercient la population pour l'accueil chaleureux qu'ils ont reçu tout le mois de janvier.



› Dates à retenir

■ Dimanche 9 avril, 17 h, à l'église : Concert de la chorale « La Sittelle » avec la participation de la chorale « Atout Chœur » de Roche-les-Beauprés.

■ Dimanche 23 avril de 8 h à 19 h : Elections présidentielles

■ Samedi 6 mai Saugeathlon

■ Dimanche 7 mai Course cycliste

■ Dimanche 7 mai de 8 h à 19 h : Elections présidentielles

■ Vendredi 26 mai 20 h, à la salle des fêtes : repas de la fête des mères

■ Samedi 24 juin à 20 h : fête de quartier de la rue du Général Marguet et de la rue des Ecoliers

> Banquet des classes : victime de son succès



Le banquet des classes en 2 et 7 a réuni pas moins de 131 convives le samedi midi 4 mars.

Le repas élaboré par « Au Doubs Gourmet » et l'animation assurée par « Simil'Air » ont fait l'unanimité des plus jeunes aux plus anciens. Malheureusement, vu le nombre d'inscrits et le manque de place, il n'a pas été possible d'accueillir les conjoints au repas du soir.

(Photo : Atelier Photographique Pontissalien)

> La commune fête les 90 ans de Reine Guinchard

Une délégation du conseil municipal s'est rendue, avec fleurs, gâteau et bulles, au domicile de Reine à l'occasion de ses 90 ans. Reine, née Arnoux, voit le jour le 8 mars 1927 à Montlebon. Elle épouse René Guinchard le 22 octobre 1952 et le couple s'installe à la ferme de la Chaux d'Arçon. 9 enfants, 21 petits-enfants et 33 arrière-petits-enfants entourent cette nonagénaire très dynamique. Passionnée de jardinage, sa maison toujours bien fleurie fait l'admiration de tous. Bénévole dans l'âme, elle a donné beaucoup de son temps à la catéchèse des enfants de la commune, à la paroisse, à l'association des Amis d'un Coin de l'Inde et du Monde (LACIM) en organisant sa fameuse soirée « Bol de riz ». La municipalité tient à remercier Reine pour l'entretien et le fleurissement de la Vierge du Cotay qu'elle effectue avec beaucoup de dévouement.



> Concours de tarot

Le 6 mars dernier, le club de l'amitié a organisé un concours de tarot dans le cadre de la Coupe du Crédit Agricole. Claude Maugain termine premier et l'équipe d'Arçon remporte la coupe Crédit Agricole.



Claude Maugain, l'équipe d'Arçon et les présidents et présidentes des quatre clubs concernés (Arçon - Maisons-du-Bois-Lièvrémont - Montbenoit - La Chaux de Gilley)

> Le village alimenté en haut-débit

Nous pouvons à présent bénéficier d'une connexion internet considérablement améliorée avec l'arrivée du haut débit sur la commune. Une opération qui s'inscrit dans le cadre du Schéma directeur départemental d'aménagement numérique (SDDAN). Jean-Louis Chauvin, directeur du Syndicat mixte Doubs très haut débit, maître d'ouvrage du projet est venu rencontrer la population et expliquer cette révolution numérique, permettant un accès confortable à des offres internet-téléphonie-télévision jusque-là instables voire impossibles. Il est important de préciser que ces travaux serviront en grande partie à la mise en œuvre de la fibre jusqu'aux abonnés pour le très haut débit prévue en 2021.



Afin de bénéficier d'un débit de réception, les particuliers devront faire appel à l'un des trois opérateurs commerciaux présents (Bouygues, Free ou Orange) et solliciter la souscription d'une offre d'accès à internet de type VDSL2, aucune obligation de se raccorder.

Les personnes ayant souscrit un abonnement à Numéo ne doivent en aucun cas supporter de frais de résiliation à Ozone (aucun contrat n'ayant été signé avec Ozone).

> Le projet éolien n'est pas du vent



Les riverains, les propriétaires et exploitants de la zone ont répondu présents lors de la réunion d'information du 23 janvier présentant le projet éolien à la salle des fêtes.

« L'objectif au niveau national est de passer la part du nucléaire de 75 % à 50 % dans le mix électrique et réduire par quatre les gaz à effet de serre ». Christelle Simothé, chef de projet éolien chez Développement Engie Green, a d'emblée rappelé les enjeux et la nécessité de recourir à des énergies renouvelables aussi bien sur le plan local qu'à l'échelle du pays. Christelle Simothé a donné des précisions sur l'avancement du chantier. La spécialiste est notamment revenue sur le mât de mesure des vents, installé à la fin de l'automne sur la commune de Maisons-du-Bois. Elle a précisé qu'une simulation allait être effectuée sur l'acoustique. L'objectif est de mesurer les nuisances sonores que pourraient générer les éoliennes et leurs conséquences sur la faune. Une autre étude est menée sur l'environnemental (monuments historiques et sites Natura 2000). M^{me} Simothé a indiqué que d'autres réunions publiques d'informations seront organisées au cours de l'année.

Une enquête publique sera également lancée. L'implantation des éoliennes pourrait être validée fin 2017. Dans ce cas, le financement du projet et la signature des contrats seraient fixés en 2019 et les premiers coups de pelle seraient donnés au printemps 2020. « Un projet qui aura des retombées pour les collectivités et les entreprises locales », s'est félicitée l'intervenante.

> Adrienne Dornier fêtée par la municipalité

Adrienne Dornier, entourée de sa famille, a reçu la visite d'une délégation du conseil municipal venue lui apporter le traditionnel gâteau, les fleurs et quelques bouteilles à l'occasion de ses 90 ans.

Adrienne, née Delacroix, n'a jamais quitté son village natal puisqu'elle est née le 22 mars 1927 à Arçon (derrière l'église). Après l'obtention de son certificat d'études, elle entre à l'école ménagère aux Granges d'Arçon chez M^{me} Shirling. Le 14 février 1953, elle épouse Jean et le couple s'installe au village bas, dans la ferme actuelle. Trois enfants, six petits-enfants et six arrière-petits-enfants viennent agrandir le cercle familial.

Au décès de Jean, en 1981, elle reprend seule l'exploitation agricole durant deux ans, avant d'être secondée par son fils Claude jusqu'en 2016.

Passionnée de jardinage, dynamique et toujours souriante, Adrienne est la preuve vivante que le travail c'est la santé.



> Salon de l'agriculture : Dolie remporte le bronze



Jean-Michel Pujol et sa jument comtoise Dolie décrochent une médaille de bronze au Salon de l'agriculture.

« Une fois qu'elle se retrouve sur le ring, elle sait ce qu'elle a à faire ». « Elle », sa championne, c'est Dolie. Il n'est pas près d'oublier son week-end au Salon de l'agriculture de Paris. En duo avec sa jument de trois ans, il a décroché une troisième place au concours « Trait d'avenir ».

Le premier jour, l'épreuve de traction vire au cauchemar pour Dolie. La jument surchargée ne parvient pas à terminer le parcours et se retrouve en queue de peloton du classement provisoire.

Jean-Michel, qui voit les chances de médailles s'éloigner, mise sur l'épreuve de maniabilité. Un choix payant. Dolie et son cocher esquivent un à un les plots qui jalonnent le parcours et décrochent une première place. Dans les tribunes, les amis et une partie de la famille laissent éclater leur joie. Un moment inoubliable pour Jean-Michel et sa fille de 21 ans, Louise, qui a joué le rôle de groom d'attelage durant une semaine et a participé au carrousel des chevaux de trait. Félicitations.



Une partie des supporters